

Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n° 158
Fev 2023

Au sommaire

Edito, voeux	2
L'agenda	3
Les jardins ouvriers de Fontarce	3
L'eau potable : la situation	4
Nos équipes municipales	4
Collecte des ordures et tri sélectif	5
Point travaux : Avalueur	6
Bilan de l'école de musique	6
La voix aux élus	7
Plantation de l'arbre de la laïcité	7
Le manager de centre-ville : 1 ^{er} bilan	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Édito : Voeux du Maire

Je veux remercier chaleureusement le Conseil Municipal qui m'entoure et l'ensemble du personnel qui travaille dans les différents services avec professionnalisme.

Même si je reste optimiste, l'année 2023 s'annonce très difficile. Le COVID sévit toujours, à cela s'ajoute la guerre en Ukraine qui engendre des conséquences directes sur l'économie locale : hausse des prix de l'énergie et inflation, qui se répercutent sur le pouvoir d'achat et sur la stabilité des entreprises. Il nous faut le soutien de l'Etat pour compenser les charges.

Si la première année a été très compliquée, nous sommes maintenant bien en place et après bientôt 3 années de mandature, voici la liste des principales réalisations :

En matière de sécurité :

Pose de 18 caméras avec demande d'extension, recrutement d'un chef de la Police Municipale, avec transfert de celle-ci au Centre-Ville, armement en cours, convention avec la Gendarmerie, participation citoyenne, convention avec le SDIS pour la disponibilité des agents communaux, Pompiers Volontaires,

En matière de voirie :

Réfection de la rue du Stade, rue Roger Jollois et Chemin du Val Moré, enfouissement des réseaux à Avalleur, création d'une desserte forestière, éclairage LED rue du Stade Prolongée, tonte raisonnée,

En matière de bâtiments :

Centre Culturel Marcel HURILLON en cours d'achèvement, remplacement d'une partie des menuiseries de l'école Maternelle, poursuite des travaux de l'Eglise St Etienne, aménagement du nouveau local de la Police Municipale, installation d'éclairage LED dans les gymnases, télé-régulation des chaufferies de tous les bâtiments communaux, rénovation intérieure de la Mairie,

En matière d'équipements sportifs et jeunesse :

Réfection de 2 courts de tennis extérieurs avec la pose d'éclairage et d'une clôture, réfection du terrain multisport avec installation d'une aire de jeux, création d'une école de Cirque avec la famille RÉNO, réalisation d'un circuit de Pumptrack, élection du Conseil Municipal Jeune, organisation des Journées Citoyennes,

Des dossiers qui aboutissent :

Validation de l'AVAP, SPR, recrutement d'un Manager de Centre-Ville, obtention du Label « Petite Cité de Caractère », et de « Petite Ville de Demain », soutien des commerçants pour la réhabilitation des façades, réalisation par le cabinet O'lien d'un plan pluriannuel pour la requalification du Centre-Bourg.

Je vous souhaite une excellente année 2023 pour vous et vos proches.

Voeux du conseil municipal jeune, par le président Virgil Zambeaux

Les élus du C.M.J. vous souhaitent une bonne année et leurs meilleurs vœux. Nous espérons vous avoir convaincus, notamment avec le défilé d'Halloween. Et aussi avec notre volonté de faire de Bar-sur-Seine une ville plus propre en ayant organisé une journée citoyenne. Cette dernière consistait à ramasser des déchets dans les zones sales de Bar-sur-Seine. Aussi, une intervention auprès de la cantine du Collège a été réalisée. Ensuite d'autres projets sont en cours. Comme les abris à vélo pour faciliter un transport écoresponsable. Tous ces projets seront suivis dans l'encart spécial C.M.J. du Petit Courrier.

De nombreuses innovations verront le jour en 2023, pour cela il faudra solliciter les générations, notamment avec la jeunesse pour l'avenir, sans oublier l'ancienne génération avec leurs bons conseils.





Agenda

Mars 2023 :

- 01/03 : ludothèque la Trottinette, médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 04/03 : théâtre organisé par les Amis de la Bibliothèque, salle polyvalente
- 07/03 : Atelier "Eveil & Signes" avec M.Line Richard, médiathèque, de 10h à 11h
- 08/03 : cinéma, salle polyvalente par Cinéligue
- 11/03 : théâtre par la troupe Guillemigélé, salle polyvalente
- 11/03 : demi-journée citoyenne
- 16/03 : don du sang, salle polyvalente
- 18/03 : salon des vins organisé par le Rotary Club
- 19/03 : mars bleu : marche organisée au profit de la ligue contre le cancer, départs 9h ou 9h45.
- 21/03 : atelier "Eveil & Signes" avec M.Line Richard, médiathèque, de 10h à 11h
- 25/03 : carnaval de la ville, organisé par le CAB. Défilé à 14h30, salle polyvalente.
- 26/03 : loto organisé par le Foyer Jean Vilar, salle polyvalente

Avril 2023 :

- 02/04 : loto organisé par le foyer barséquanais tennis, salle polyvalente
- 03/04 au 25/05 : Exposition "Je suis tout un jeu" imaginée à partir de l'album jeunesse "Je suis tout" d'Anne Letuffe, médiathèque
- 05/04 : ludothèque la Trottinette, médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 12/04 : cinéma, salle polyvalente par Cinéligue
- 15 et 16/04 : foire de Bar-sur-Seine

Mai 2023 :

- 03/05 : ludothèque la Trottinette, médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 08/05 : concours de tarot, organisé par le tarot barséquanais, salle polyvalente
- 08/05 : commémoration, 9h45 devant la mairie
- 10/05 : cinéma, salle polyvalente par Cinéligue
- 11/05 : don du sang, centre d'hébergement
- 13/05 : concours de tarot, organisé par le tarot barséquanais, salle polyvalente
- 27 au 29/05 : exposition de peinture par La Palette, salle polyvalente

Juin 2023 :

- 02/06 et 03/06 : inauguration de la salle de spectacle et de l'école de musique
- 03/06 : concours de tarot, organisé par le tarot barséquanais, salle polyvalente
- 03/06 : tournoi à Gérard, tennis de table, gymnase Paul Portier
- 07/06 : ludothèque la Trottinette, médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 14/06 : cinéma, salle polyvalente par Cinéligue
- 17/06 : kermesse des écoles, gymnase Paul Portier
- 24/06 : fête de la musique

Association des jardins ouvriers de Fontarce

L'association des Jardins ouvriers de Fontarce recherche des personnes habitant Bar-sur-Seine ou les environs et souhaitant pratiquer le jardinage dans une bonne ambiance, sur un lieu agréable. La superficie varie selon la demande. Le prix est de 15 cts le m² à l'année. Vous pouvez contacter le 06 28 30 07 64 pour plus de renseignements.



Retour sur la situation de l'eau potable à Bar-sur-Seine

La ville a reçu l'information sur le risque de contamination de l'eau de Bar-sur-Seine le vendredi 20 janvier 2023 à 20h00. Aussitôt, SUEZ a diffusé des messages à la population pour l'informer de la restriction sur la consommation d'eau. Des messages ont également été postés sur les réseaux sociaux de la ville.

Canal 32 étant à Bar-sur-Seine pour la St Vincent, un communiqué du Maire a été diffusé le soir même.

Ce même soir, de l'eau en bouteilles a été apportée à l'hôpital et à la maison de retraite.

Une distribution d'eau en porte à porte s'est également rapidement mise en place pour les personnes les plus vulnérables.

La préoccupation principale de la mairie a été la santé de la population.

En parallèle SUEZ (délégataire de service public) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) ont multiplié les contrôles et les prélèvements pour trouver l'origine de cette épidémie. Une enquête est en cours pour savoir précisément ce qui s'est passé.

Vendredi 9 février 2023, les résultats des prélèvements effectués le 6 février ont montré la présence d'un parasite. Les restrictions ont de nouveau été annoncées, un communiqué de la préfecture a été diffusé et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants, et la distribution d'eau a repris dans le hall de la Mairie. SUEZ a vidangé et nettoyé en profondeur le réservoir des Vignes du Mérite, ainsi que purgé le réseau de distribution d'eau.

Le contrôle de la qualité de l'eau se poursuit, et tous les résultats des analyses sont consultables en mairie et affichés sur les panneaux extérieurs.

SUEZ a assuré l'information aux clients (SMS, appels), la livraison des palettes d'eau, ainsi que tous les coûts inhérents (frais de transport, achat des bouteilles d'eau minérale), de même que les coûts des analyses réalisées et de l'enquête en cours. La réactivité de l'entreprise a permis de fournir de l'eau très rapidement et en quantité largement satisfaisante.

La ville n'a donc pas supporté de coût financier, mais a œuvré pour assurer au mieux l'accès à l'eau potable pour tous : permanences en mairie, avec des horaires rapidement élargis pour permettre à tous de venir, distribution à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer...

Nous remercions Bernard Muselet pour avoir assuré l'organisation de la distribution de l'eau ainsi que toutes les personnes qui y ont participé : membres du CCAS, élus municipaux et autres personnes civiles qui se sont portées volontaires.

Que font nos équipes municipales ?

Présentation de celles et ceux qui réalisent un travail essentiel dans la ville :

Mme COQUILLE Corinne partie en retraite au 1er janvier 2023, a œuvré pendant 13 ans au sein de la collectivité. Au départ, agent des services techniques puis à partir de 2014, elle a intégré le service administratif dont la mission principale était la gestion des salles, du matériels et des agents d'entretien. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée et en profitons pour vous présenter sa remplaçante Mme Karine Rodriguez, née Kerlau, native et déjà très connue des habitants de Bar-sur-Seine.

Côté technique, elle a en charge le suivi des locations et utilisations des salles communales (polyvalente, centre d'hébergement, salles de la mairie, gymnases...). Elle s'occupe des réservations, des états des lieux, des prêts de clés, de la gestion des stocks de produits et de matériels pour les différents services de la commune. Elle assure le suivi de l'entretien des sites.

Au niveau administratif, elle gère les dossiers de demande de subventions municipales qui permettront à la commission en février de définir les montants alloués aux différentes associations.

Enfin, elle prépare les cérémonies commémoratives : invitations, vins d'honneur...





Collectes des ordures ménagères, tri sélectif



Calendrier de collecte 2023

Bar-sur-Seine

JANVIER

lun. mar mer jeu. ven. sam dim

						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

FEVRIER

lun. mar mer jeu. ven. sam dim

		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28						

MARS

lun. mar mer jeu. ven. sam dim

		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

AVRIL

lun. mar mer jeu. ven. sam dim

					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

MAI

lun. mar mer jeu. ven. sam dim

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

JUIN

lun. mar mer jeu. ven. sam dim

			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

- Ordures Ménagères: Rive droite, Avalueur, Place du 8 mai
- Ordures Ménagères: Rive gauche (centre-ville)
- Tri Sélectif (sac jaune)

En cas de besoin, contactez :

Espace Jean Weinling,
4 grande rue de la Résistance à Bar-sur-Seine
☎0325382674 ou contact@cc-barsequanais.fr

Nouvelle consigne

*On facilite le tri, maintenant tous les emballages vont dans les sacs jaunes.
Les ordures ménagères sont donc plus légères !*



Point travaux : le hameau d'Avallieur

Les travaux ont commencé début octobre. L'enfouissement des réseaux (réalisé par le SDEA – syndicat départemental de l'énergie de l'Aube) est maintenant terminé et la pose de l'éclairage public est en cours. Tous les candélabres du hameau seront changés (26 mâts en tout) et passés en éclairage LED ainsi que les têtes des réverbères situés sur la route départementale.



Le bureau d'étude Brugger-Viardot a travaillé sur la requalification de la chaussée du hameau. Sa proposition, étudiée par la commission voirie sera ensuite présentée aux habitants d'Avallieur, lors d'une réunion publique, courant février. Ce sera l'occasion pour eux de faire part de leurs observations afin d'arranger le projet au mieux. Cette réunion permettra également de présenter le déroulement des travaux, ainsi que les adaptations de circulation envisagées lors des grandes manifestations à la Commanderie. Suite à cette réunion, l'appel d'offres sera lancé pour trouver l'entreprise qui interviendra.

Ce projet ne concerne pas uniquement la voirie : il concerne également la collecte des eaux pluviales. En effet, s'il existe un réseau dans le bas du hameau, ce n'est pas le cas dans le haut. Ceci a nécessité une étude supplémentaire, responsable d'un retard dans le déroulement des travaux. Une lagune est donc prévue dans la rue Mognon, utilisant la pente naturelle pour y recevoir les eaux pluviales de la rue et éviter de surcharger le collecteur.

Pour le reste du hameau non couvert par le réseau d'eaux pluviales, un raccordement au réseau existant devra être fait.

Bilan de l'école de musique

Les élèves inscrits à l'école de musique et de danse de Bar-sur-Seine sont en augmentation. Le nombre croissant de danseuses et danseurs va permettre la bonne tenue du gala de danse qui aura lieu le dimanche 2 juillet 2023. Cet afflux d'inscriptions a également permis l'ouverture d'une classe de violoncelle et la création de plusieurs petits ensembles instrumentaux. Ces derniers ont pu se produire lors de notre première audition de Noël qui a eu lieu le 2 décembre, et qui a réuni plus de deux cents personnes à la salle polyvalente. Le 19 novembre 2022, cette salle a également accueilli le traditionnel concert de Saint-Cécile durant lequel plusieurs acteurs musicaux du Barséquanais ont pu s'exprimer : la classe d'orchestre et l'ensemble de clarinettes de l'école de musique, les trois chorales (la Barbeline, Ad Artem, Opus.com) et l'Harmonie municipale.

La section fanfare de rue issue de l'harmonie municipale (la Banda) a enchaîné une dizaine de dates dans le département et s'est exportée pour la deuxième année consécutive à Nanteuil-lès-Meaux en région parisienne lors d'une braderie, événement qui a réuni plus de vingt mille personnes.

Elle a clôturé sa saison lors de la journée nationale des commerçants de proximité.

La période hivernale permet aux différentes entités de travailler sur de nouveaux programmes pour mieux revenir au printemps.





La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

L'année 2022 qui s'achève nous aura donné encore son lot de surprises : retour de la Guerre en Europe, inflation, difficultés énergétiques et financières des collectivités. Espérons que 2023 nous permette de rebondir et aborder la gestion d'une Commune de façon différente, de façon anticipative.

Pour Bar-sur-Seine, l'année 2022 a aussi été une année constructive : obtention du label "Petite Cité de Caractère", installation du Pumptrack et de l'Ecole de Cirque près de Val Seine, étude de la réfection du secteur place du marché, accord sur l'agrandissement de notre Maison de Santé par la Communauté de Communes, grand dynamisme de nos artisans/commerçants avec la JNCP, retour et réussite de la foire agricole.

2023 démarrant, les sujets restent nombreux à traiter et il faudra faire preuve d'ingéniosité et de patience pour arriver à rentrer dans notre budget, aujourd'hui impacté de plein fouet par les hausses de prix et les différents chantiers onéreux en cours (salle de spectacle, église). Un plan pluri annuel budgétaire est plus que nécessaire.

Enfin, le chiffre INSEE est tombé, nous ne sommes plus que 2932 habitants à Bar-sur-Seine, le moment est venu de prendre des vraies décisions d'avenir, d'attractivité, pour faire revenir des familles dans notre beau secteur. Nous devons orienter notre village vers une vision d'innovation et de solidarité, de développement durable, d'urbanisme réfléchi. Allons de l'avant en ayant confiance en nos talents et à notre collectif d'élus.

Au nom de notre groupe RENOUEAU BARSEQUANAIS, nous vous souhaitons une année 2023 pleine de réussite, de joie en famille et surtout de santé !

Pierre-Alcé LEJEUNE pour le RENOUEAU BARSEQUANAIS

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023 en espérant que cette année apporte plein de bonnes choses comme la propreté dans notre « petite cité de caractère ». Et oui ça y est nous avons enfin eu cette labellisation bravo à Monsieur le maire et Mme Fauconnet Patricia et à tous ceux qui ont aidé. J'espère que nos rues, ruelles seront propres, comme le ramassage de crottes de chien car la personne qui nettoie les rues fait très bien son travail mais malheureusement il y a toujours des cochonneries. J'espère voir aussi la finalisation d'autres projets (la salle de spectacle) ou voir le jour d'un nouveau projet : la modernisation de la place du marché. Enfin j'ai toute confiance en M le maire et son équipe. Encore une fois bonne année.

Océane LANGRY, pour le RASSEMBLEMENT POUR L'AVENIR DE BAR-SUR-SEINE

Plantation de l'arbre de la laïcité

Le 29 novembre 2022, les écoles, le conseil municipal et le CMJ, rejoints par des familles, ont planté l'arbre de la laïcité dans l'ancien jardin d'enfants, rue de l'abreuvoir. Il s'agit d'une initiative des DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale), représentés ce jour par leur présidente, Madame Royer.



Bilan du manager de centre-ville : une première année d'action

Tout d'abord j'ai identifié les partenaires et les référents qui accompagnent à la création, reprise et développement d'entreprise, comme la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, Initiative Aube, l'ADIE, France active, Réseau entreprendre, le Rucher créatif et d'autres organismes qui travaillent en ce sens. De plus, en parallèle, l'étude du programme petite ville de demain et l'identification des différents acteurs qui le font vivre à différentes échelles du territoire, avec les objectifs de ce programme, comme la revitalisation du centre-ville. Mais aussi identification des propriétaires de locaux commerciaux, pour les rencontrer et trouver une solution, afin de chercher un porteur de projet commercial ou artisanal, pour que les locaux commerciaux soient de nouveau occupés.

Accompagnement de l'association **Au Pied de la Tour** sur les événements qu'elle organise tout au long de l'année, notamment sur la Journée Nationale du Commerce de Proximité JNCP, mais aussi de la commission marché pour des événements comme le marché de Noël et la recherche de partenaires comme Intermarché et Leclerc pour la distribution de friandises aux enfants le vendredi 16 décembre, ou encore le marché nocturne pour mobiliser les partenaires, exposants et commerçants.

Accompagnement des porteurs de projets qui me consultent, mise en relation avec le réseau qui pourra les accompagner à monter leur projet commercial, étude de marché pour être sûr de la viabilité économique du projet, forme juridique à choisir, formation à la trésorerie, recherche de local commercial qui correspond à leurs critères...

Accompagnement de la CCI dans son programme GEBA XXX CONNECT, sur la transformation du numérique à destination des entreprises et commerces du centre-ville, avec une mise en relation et médiatisation des différents ateliers pour former un maximum de personnes.

Autres accompagnements entre la CCI et CMA concernant les Eco-défis avec la signature du programme le 8 novembre 2022, pour mobiliser les acteurs économiques du centre-ville, comme les commerçants et artisans, concernant les bonnes pratiques à adopter pour faire des économies d'énergie et ainsi réduire la facture.

Je travaille à l'organisation des Journées Européennes des Métiers d'Art pour le samedi 1 et dimanche 2 avril 2023, avec recherche d'artisans d'art ou entreprises du patrimoine vivant, pour avoir un nombre suffisant de participants, recherche de tiers lieux pour faire vivre ce weekend, avec prise de contact auprès de propriétaires sur la ville.

Accompagnement avec l'office de tourisme de la Côte des Bar et la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne, sur la création d'un code de marque territoriale, en mobilisant les acteurs économiques de la ville et en proposant des idées pour faire vivre ce programme.

Recherche d'exemples pour créer un événement concernant les fêtes de Noël pour 2023, avec une nouvelle formule à proposer pour la ville et les différents partenaires.

Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr

VOTRE AVIS
NOUS
INTERESSE